

**Projet de loi 124 : Avant, on pensait aux enfants...
Maintenant, on pense à l'argent!**

Ce mémoire s'adresse à :

**Denise Lamontagne
Secrétaire de la Commission des affaires sociales**

Adresse :

Édifice Pamphile-LeMay
1035, rue des Parlementaires
3^{ème} étage
Québec (Québec), G1A 1A3

Présenté par :

**Éducatrices, installation St-Rémi
Centre de la petite enfance du Jardin fleuri.
81 St-André, St-Rémi, Région des Jardins de Napierville
J0L 2L0**

Date : 23 novembre 2005

Mémoire

Projet de loi 124 : Avant, on pensait aux enfants... Maintenant, on pense à l'argent!

Nous sommes des éducatrices. Notre priorité est le bien-être des enfants. Nous croyons que si la loi 124 est votée, nous ferons plusieurs pas en arrière.

En effet, depuis plusieurs années, nous devons étudier en éducation pour offrir à nos petits Québécois, qui seront un jour nos futurs dirigeants,

1. Des milieux de vie sécuritaires
 - ✓ Une inspection en milieu familial aux 3 ans... Non, ce n'est pas suffisant. **Les enfants méritent mieux.**
2. Des apprentissages de qualité, basés sur un programme pédagogique.
 - ✓ Le programme pédagogique ne fait plus partie de votre nouvelle loi... Non, ce n'est pas logique. **Les enfants ont droit à une excellente éducation**
 - ✓ Les conseillères pédagogiques offrent un soutien essentiel aux RSG.
 - ✓ Vers qui nos RSG se tourneront-elles lorsqu'elles auront besoin de conseil, d'aide et d'idées...? . Qui croyez-vous qui en subira les conséquences? Encore une fois, les enfants!

En tant qu'éducatrices, nous nous devons présentement d'obtenir un diplôme d'étude collégiale ou une attestation d'étude collégiale en technique d'éducation à l'enfance pour exercer adéquatement notre profession. Avec la nouvelle loi, les coordinateurs, les superviseurs, les futurs dirigeants auront-ils eux aussi une formation complète? Seront-ils capables de nous supporter?

3. Favoriser la vie de famille
 - ✓ Notre but premier est de faire « Grandir » avec un grand « G » et non de les « garder ». Alors en ce qui concerne les horaires atypiques, vous savez que cette méthode a déjà été utilisée dans le passé et ce, sans succès. Pourquoi répéter? Des heures d'ouverture prolongées...

Avec notre bon vouloir, nous ne voulons et nous ne pouvons prendre la place des parents.

L'ère des « Wal Mart »

Avant, nous pensions à investir dans l'avenir des enfants en leur donnant une bonne qualité de vie dans nos CPE. Nous pouvons comparer cela à un bon achat, plus coûteux, mais durable. Maintenant, nous pensons seulement à épargner à « rabais ». Un achat qui ne coûte pas cher mais que l'on jette après usage. **Les enfants ne se jettent pas après usage!**

L'avenir du Québec sera bâti tel un château de cartes, aux moindres difficultés, il s'écrasera car la base sera trop fragile. Lors des dernières années, ce que les CPE bâtissaient, c'était un avenir plus solide, avec de bonnes solives, qui constituait donc un Québec plus fort.

Il faut que nos enfants soient capables de se tenir debout.